

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
**PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt-quatre et le quinze du mois d'octobre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le huit du mois d'octobre 2024, s'est réuni au Palais des Congrès de DIGNE-LES-BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Année 2024
Séance du 15 octobre 2024

N°09

**Objet : Désignation des délégués
titulaires et suppléants au
Syndicat Mixte d'alimentation
en eau potable Durance Plateau
d'Albion (SMAEP)**

Est nommé secrétaire de séance : Patrick VIVOS

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARBOUX-TROMEL Corinne (à partir du rapport n°5), ARENA Antoine (jusqu'au rapport n°27), AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BELMONTE Sylvie, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOURJAC Bruno, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles, COCHET Brigitte, COMTE Jean-Paul, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean-Paul, DE SOUZA Benoit, DOMINICI Pascale, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HONNORAT Michèle, JOUVES Marc, KUHN Francis, MOLINARI Frédéric, MULLER Emmanuel (jusqu'au rapport n° 35), OBELISCO Francine, PAIRE Marie-Claude, PARIS Mireille, PAUL Gérard, PELESTOR Michel, PEREIRA Georges, REINAUDO Gilbert, SAGNIEZ Simone, SEJOURNE Daniel, SERY Marie José, SEVENIER Jean, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas (à partir du rapport n°5), VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean-Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
COUTON Marie-Rose a donné pouvoir à MANENT Michel
SAVORNIN Béatrice a donné pouvoir à GRANOUX Nellie

Etaient représentés :

BENOIT Gérard a donné pouvoir à VILLARD René
BONNAFOUX Jeanine a donné pouvoir à DOMINICI Pascale
BONZI Maryse a donné pouvoir à TRABUC Nicolas (à partir du rapport n° 5)
FONTAINE Sonia a donné pouvoir à ACCIAI Bruno
GONCALVES Gilles a donné pouvoir à PEREIRA Georges
MAGAUD Marie-José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
MOULARD Damien a donné pouvoir à SERY Marie-José
PIERI Bernard a donné pouvoir à KUHN Francis
SANCHEZ Pierre Bernard a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
SOLTANI Boulares a donné pouvoir à BLANC Michel
TOUSSAINT Carole a donné pouvoir à BONDIL Marc

Etaient excusés :

AUZET Guy, BALIQUE François, BASSET Françoise, BERTRAND Philippe, BOGHOSSIAN Alex, FIGUIERE Marie-José, FLORES Sylvain, ISOARD Christian, LAQUET Laura, PAUL Gilles, REBOUL Childéric, RICHAUD Véronique, RISSO Gilbert, UGHETTO Wendy, URQUIZAR Danièle

Le quorum est atteint.

REÇU EN PREFECTURE

le 04/11/2024

Application agréée E-legalite.com

Monsieur BAILLE Denis, rapporteur, expose ce qui suit :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-1 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2016-294-002 en date du 21 octobre 2016 portant création et statuts de la communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération,

Vu la Loi Notre ,

Vu l'arrêté inter-préfectoral n°67-268 du 26 janvier 1967 et n°68-1313 du 7 juillet 1968 relatifs à la création du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable Durance Plateau d'Albion,

Vu l'arrêté inter-préfectoral n°89-271 du 30 octobre 1989 portant modification des statuts du syndicat et fixant le nombre de représentant par membre à un délégué titulaire et un délégué suppléant,

Vu l'arrêté inter-préfectoral n°2010-066 du 7 juillet 2010 portant changement de nature juridique du syndicat devenant une syndicat mixte fermé,

Vu l'article L.5216-7 du code général des collectivités territoriales, et son alinéa IV prévoyant le mécanisme de représentation substitution pour les compétences eau et assainissement,

Vu la délibération n°DE-2023-020 du Comité Syndical du SMAEP en date du 28 novembre 2023, proposant une modification statutaire du SMAEP,

Vu l'arrêté inter-préfectoral n° 2024-199-001 du 17 juillet 2024 portant modification des statuts du Syndicat Mixte d'alimentation en eau potable Durance Plateau d'Albion (SMAEP),

La communauté d'agglomération exerce la compétence eau et assainissement, au titre des compétences obligatoires, depuis le 1^{er} janvier 2020.

La communauté d'agglomération s'est substituée à la commune de Mallefougasse dans l'adhésion à ce syndicat dont l'objet est la production, achat, vente transport et distribution d'eau potable. Elle dispose au sein du comité syndical d'un nombre de siège égal au nombre dont disposait la commune avant la substitution. Les délégués de l'agglomération ont été désignés par délibération n°28 du 29 juillet 2020 puis par la délibération n° 04 du 09 février 2022.

Par délibération du 28 novembre 2023, le SMAEP a procédé à une modification de ses statuts et a porté son nombre de voix par commune à deux délégués titulaires et un délégué remplaçant. Cette modification a été entérinée par arrêté préfectoral.

Il convient de procéder à une nouvelle désignation des délégués de la communauté qui seront appelés à siéger en représentation substitution au Syndicat Mixte intercommunal d'alimentation en eau potable Durance Plateau d'Albion.

Au terme de l'article L. 5711-1 du CGCT, le conseil communautaire peut choisir l'un de ses membres ou tout conseiller municipal d'une commune membre pour le représenter au comité syndical.

Il est proposé au conseil communautaire de désigner, conformément aux articles 3 et 4 des statuts du syndicat, 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant.

Les candidatures proposées en séance sont :

Titulaires :

- PIGANEAU Dominique
- BAILLE Denis

Suppléant :

- DUPAS Emmanuel

- En application de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, une seule candidature ayant été déposée pour les sièges à pourvoir, les nominations prennent effet immédiatement.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION
Après en avoir délibéré et procédé au vote
Approuve les propositions présentées
A l'unanimité
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,

Patricia GRANET-BRUNELLO



Le secrétaire de séance,

Patrick VIVOS

PUBLIE LE :

05 NOV. 2024

REÇU EN PREFECTURE

le 04/11/2024

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 04/11/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20241015-09_15102024